

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

**Arrêté du 19 février 2013 portant nomination  
au conseil médical de l'aéronautique civile**

NOR : DEVA1303909A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,  
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article D. 424-3,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Les personnes désignées ci-après sont nommées, pour une durée de trois ans à compter du 16 mars 2013, membres du conseil médical de l'aéronautique civile :

Président : docteur Michel CUPA.

Vice-président : docteur Alain MARTIN SAINT-LAURENT.

Membres choisis parmi les docteurs en médecine particulièrement qualifiés dans une des disciplines essentielles à la médecine aéronautique :

Professeur Jacques AZORIN.

Docteur Jean-Paul BOISSIN.

Professeur Christian CORBE.

Docteur Jean-Pierre DONNE.

Professeur Jean-Pierre GOURBAT.

Professeur Alain HAERTIG.

Professeur Claude LEFEUVRE.

Professeur Henri MAROTTE.

Docteur Jean-Michel MASSON.

Membres désignés sur proposition du ministre de la défense :

Docteur Claude PIERRE.

Docteur Victor MARTEL.

Membre désigné sur proposition du ministre de la santé et des sports :

Docteur Philippe MAGNE.

Membre désigné sur proposition des fédérations françaises aéronautiques et sportives :

Docteur Jacques LAURAC.

Membres désignés sur proposition des exploitants du transport aérien :

Docteur Patrick RODRIGUEZ.

Professeur Jacques SOUDANT.

Membres désignés sur proposition des organisations représentatives au niveau national du personnel navigant professionnel de l'aviation civile :

Docteur Alain BURY.

Docteur Frédéric CRABIER.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 19 février 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'aviation civile,*  
P. GANDIL